

Caussin Sonia Modem31

Chapitre VII Vivre ensemble.

7-2 Handicap.

Constatation : L'intégration scolaire, pour des enfants handicapés moteur et sensoriels a fait une bonne avancée. (Pour des enfants ayant un handicap mental cela reste encore insuffisant). Cependant il faut considérer que cela demande beaucoup de courage et d'efforts pour ces enfants en « intégration ». A certains moments de leur scolarité ils peuvent être épuisés moralement et physiquement, et il serait bon pour eux qu'ils puissent « poser leur sac » dans une institution spécialisée, puis revenir dans le circuit « normal ».

Proposition : Préserver des lieux d'éducation et de scolarité spécifiques pour des enfants handicapés ayant à un moment montré des difficultés à suivre le rythme imposé par une intégration.